BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1079

54 – MEURTHE-ET-MOSELLE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BRIEY

Ventes et cessions

502 649 403 RCS Val de Briey.
ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 3000.00 EUR.
Adresse : 86, Rue De Lorraine, 54400 Cosnes-et-Romain.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Aux termes d'un acte électronique sous signature privée de projet de fusion, en date du 3 novembre 2026, la société ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES, Société par actions simplifiée au capital de 3 000 €, dont le siège social est fixé 86 rue de Lorraine, (54400) COSNES ET ROMAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VAL DE BRIEY sous le numéro 502 649 403 (société absorbée), et la société ENVIRONNEMENT 2000 +, Société par actions simplifiée au capital de 30 000 €, dont le siège social est fixé 86 rue de Lorraine, (54400) COSNES ET ROMAIN, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de VAL DE BRIEY sous le numéro 492 270 152 (société absorbante), ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES par la société ENVIRONNEMENT 2000 +. La société ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES ferait apport à la société ENVIRONNEMENT 2000 + de la totalité de son actif, soit 404 082 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 34 264 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 369 818 euros. La totalité des droits sociaux composant le capital des sociétés absorbante et absorbée étant détenus par la même société mère, la société VIRIDIANCE, Société à par actions simplifiée au capital de 470 560 euros, dont le siège social est fixé 88 rue de Lorraine (54400) COSNES ET ROMAIN, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de VAL DE BRIEY sous le numéro 884 210 006, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, aucun échange de titres et aucune prime de fusion. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2026, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES depuis le 1er janvier 2026 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société ENVIRONNEMENT 2000 +. La société ENVIRONNEMENT 2000 SERVICES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera effective et deviendra définitive le lendemain de l'expiration du délai d'opposition de trente jours des créanciers prévu à l'article R. 236-8 du Code de commerce. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de VAL DE BRIEY au nom des deux sociétés le 5 novembre 2026. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les

conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

